

# le trait d'union

Bulletin d'information d'Asnières-sur-Oise  
Asnières - Royaumont - Baillon  
Avril 2015 - N°84

“Notre environnement”  
**UN CADRE À  
PRÉSERVER**



ASNIÈRES-SUR-OISE  
*entre Nature et Histoire*





## ■ Asnières & Vous (P.4-7)



Infos mairie / Le courrier des lecteurs / Racines d'avenir / Rencontre avec Matéo PALUSSIÈRE / Allons à l'Office de Tourisme !

## ■ L'AcTU des Assos' (P.8-9)



La sortie « Peintures italiennes » & les 25 ans du Comité de Jumelage / La cérémonie des Trophées des Sports / Les U17 de l'OVA sur un plateau TV / La soirée dansante de Co-Education Active / La galette du Club Senior

## ■ Social (P.10-11)



Un service de proximité à l'écoute des autres / Entretien avec Virginie VENTIMIGLIA / RSA / Portage de repas à domicile / Téléassistance / Logements sociaux

## ■ Le dossier du TU : l'Environnement (P.14-17)



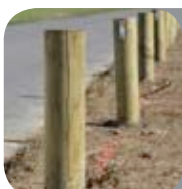
L'enclos de l'hôtel Seigneurial : un parc à redécouvrir / Le barrage de Boran / Zéro Phyto : Asnières au devant / Les Asnérois bons élèves dans le tri sélectif / Stop aux dépôts sauvages ! / Les jardins familiaux / L'école agit pour l'environnement

## ■ Affaires Scolaires (P.18-19)



Bailion inaugure son TNI / Une sortie à Royaumont pour les deux écoles / Dans les coulisses de la réalisation du Trait d'Union / La classe de neige de l'école Blanche de Castille

## ■ L'AcTU des commissions (P.20-21)



Installation du nouveau CMJ / Tarification des NAP / Nouveau prestataire à la cantine / Un plan de patrimoine pour voir plus loin / Travaux de la commune / Les news de la Communauté de Communes / Budget 2015

## ■ Agenda de Printemps (P.22-23)



En bref / Oui, vous y étiez



Germaine LEDEME  
germaine.ledeme@ville-asnieres-sur-oise.fr



Elodie DIJOUX  
elodie.dijoux@ville-asnieres-sur-oise.fr



Paule LAMOTTE  
paule.lamotte@ville-asnieres-sur-oise.fr



Paule LAMOTTE  
paule.lamotte@ville-asnieres-sur-oise.fr

## Le billet de la Rédaction

Toujours plus d'informations et toujours au plus près de vos préoccupations dans votre Trait d'Union. Dans ce 84<sup>e</sup> numéro, nous avons voulu modifier certains aspects de votre journal. Les « Infos en bref » sont désormais plus nombreuses et systématiquement accompagnées de photographies, car c'est aussi ça la vie quotidienne de notre village et cela doit être mis en avant. Vos habituels « Racines d'Avenir » et « Courrier des lecteurs » sont toujours présents. Le dossier central est consacré à l'environnement et aux actions de la Commission menée par Paule LAMOTTE. Vous retrouverez une double page sur le parc de l'Enclos Seigneurial, un espace vert encore trop peu fréquenté. Nous vous souhaitons une agréable lecture avec ce Trait d'Union au parfum de printemps.





Madame, Monsieur,

Les 7, 8 et 9 janvier 2015, le cœur de la France et de sa démocratie a été attaqué par des délinquants devenus des terroristes. Des chroniqueurs, dessinateurs, caricaturistes acteurs de la liberté d'expression, des hommes civils, juifs et innocents, des militaires ou policiers garants des Droits de l'Homme et du Citoyen, sont tombés sous les balles de fanatiques soi-disant religieux au nom de l'intégrisme islamique. Il n'est bien sûr pas question de généraliser et de stigmatiser les musulmans. Il s'agissait de Français qui sont allés à l'école de la République. Comment peut-on en arriver à pareille situation ? Cette montée des extrêmes et de la violence ne résulte-t-elle pas aussi de la dénégation des problèmes et de l'angélisme omni-pratiqués dans notre société depuis des décennies. Nous devons ré-interdire ce qui est interdit, il faut oublier le slogan de mai 1968 « Il est interdit d'interdire », et revenir aux fondamentaux de l'éducation, au respect des autres et des autorités.

Pourquoi acceptons-nous depuis trop longtemps que notre sécurité civile, nos pompiers, gendarmes, policiers, médecins, représentants de l'ordre, soient insultés, « caillassés », diffamés, injuriés par des individus agissant en toute impunité, conscients qu'ils seront immédiatement relâchés et se moquant de ceux qui les auront arrêtés ?

Dans un registre bien sûr différent, je regrette les nombreux actes de vandalisme et de dégradations de biens publics tels que l'arrachement de poteaux et panneaux de limitation de vitesse sur la route de Baillon, bornes anti-stationnement cassées, barrières en fer forgé défoncées sur la place du village, panneaux et supports d'équipements publics tagués. Je voudrais juste rappeler que le coût des réparations et des remplacements est supporté par chaque contribuable d'Asnières-sur-Oise. Contrairement à ce que certains pensent ou répondent, les impôts locaux ne sont pas créés et levés pour financer des actes d'incivisme et de vandalisme, pas plus que le ramassage des crottes de chiens sur les trottoirs, ou les canettes et autres débris jetés sur le bord des routes. Il s'agit bel et bien de financer le fonctionnement des services administratifs, la création et l'entretien d'équipements publics, d'assurer le fonctionnement des écoles et des services péri-scolaires, de créer et favoriser les liens sociaux, de venir en aide aux plus démunis et protéger notre environnement. Enfin, l'idée est de soutenir le développement économique et l'aménagement de la commune. Je forme le vœu qu'avec le printemps qui arrive et la nature qui se réveille, nous saurons trouver les ressources pour continuer à bien vivre ensemble.

*Que cette nouvelle année soit  
aussi celle du sursoit républicain,  
de la solidarité et de l'unité -*

*Mucque*



## MAIRIE D'ASNIERES-SUR-OISE

20 rue d'Aval Eau  
95270 ASNIERES-SUR-OISE  
Tél. : 01 30 35 41 41  
Fax : 01 30 35 45 41  
[www.ville-asnieres-sur-oise.fr](http://www.ville-asnieres-sur-oise.fr)  
[Facebook.com/villeasnieresuroise](https://www.facebook.com/villeasnieresuroise)  
[Twitter.com/ville\\_oso](https://twitter.com/ville_oso)

### Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 - 12h  
Mardi : 16h30 - 19h  
Mercredi : 8h30 - 12h  
Jeudi : Fermeture au public  
Vendredi : 8h30 - 12h  
Samedi : 8h30 - 12h

### Etat civil

#### NAISSANCES

05/01/2015 - Lissandro PAULINO  
06/01/2015 - Milhan ETOILE  
21/01/2015 - Mya VERBAUWHEDE  
26/01/2015 - Camille TALFER  
07/02/2015 - Léonie PAILLARD  
19/02/2015 - Shaïnezen BENEMMOU  
28/02/2015 - Yann PANZANI  
16/03/2015 - Yannis CAMPAGNE

#### DECES

27/01/2015 - Eveline JOUANIN  
16/02/2015 - Henriette LECLERC  
25/02/2015 - Françoise DELCOURT  
18/03/2015 - Maryse AGUILERA

Directeur de la publication : Claude KRIEGER  
Rédacteur en chef : Philippe MARCOT  
Rédacteur en chef adjoint : Julien HASCOËT  
Graphisme et mise en page : Julien HASCOËT  
Ont contribué à ce numéro : Philippe LE CERF-Camille RIDOUX, M. & Mme CLEMENT, Philippe MARCOT, Paulo SOBRAL, Olivier PELLE, Paule LAMOTTE, Fabienne MERCIER-YTHIER, Carine LECOANET, Anne GIBERT, Virginie VENTIMIGLIA, Henri POIRIER, les associations : Co-Education Active, l'Office de Tourisme, le Club Senior, l'OVA Football, les écoles Blanche de Castille et du Bois Bonnet.  
Photos : Julien HASCOËT, M. CLEMENT, Anne GIBERT, Florence RUGA, Camille RIDOUX, Tri-OR, Virginie VENTIMIGLIA, les associations : le comité de jumelage, l'OVA football, co-éducation active, le club senior, les écoles Blanche de Castille et du Bois Bonnet.  
Toutes les illustrations et photos sont soumises à autorisation de reproduction.  
Edition : Mairie d'Asnières-sur-Oise, 20 rue d'Aval Eau, 95270 Asnières-sur-Oise.  
Tirage : 1350 exemplaires.  
Impression : Editgraph, route départementale 316, 95270 Chaumontel - 452706732 R.C.S. PONTOISE.

# Le courrier des lecteurs

Continuez à nous envoyer vos courriers et vos mails, nous nous ferons un plaisir de vous répondre dans le Trait d'Union

Il y en a vraiment marre, nous avons eu encore des vols au cimetière de Baillon, à quand les caméras ?

Madame H.

Nous recevons énormément de plaintes concernant les vols et infractions au sein de la commune. Nous y sommes vigilants et nous y répondons au travers d'actions concrètes, soyez-en certaine. Le dispositif de Participation Citoyenne permettant d'avoir des référents gendarmerie est mis en place depuis quelques semaines. Vous avez d'ailleurs sans doute remarqué cette nouvelle signalétique jaune apposée sur les panneaux d'entrée d'agglomération, le but premier étant la dissuasion. Nous réfléchissons bien entendu à d'autres alternatives et l'utilisation de caméras de surveillance est actuellement à l'étude. Sachez néanmoins que le coût de ce genre d'installation avoisine les 200.000€ et qu'il est impossible de recouvrir l'ensemble du village en vidéo-protection. Une réflexion autour du sujet s'impose donc, au vu de l'investissement nécessaire à la réalisation de ce projet.



Vous souhaitez nous écrire et que le Trait d'Union vous réponde ? Envoyez-nous vos commentaires par mail à l'adresse dédiée : [communication@ville-asnieres-sur-oise.fr](mailto:communication@ville-asnieres-sur-oise.fr) ou en déposant un courrier en mairie.

## Les mauvaises m'asnières

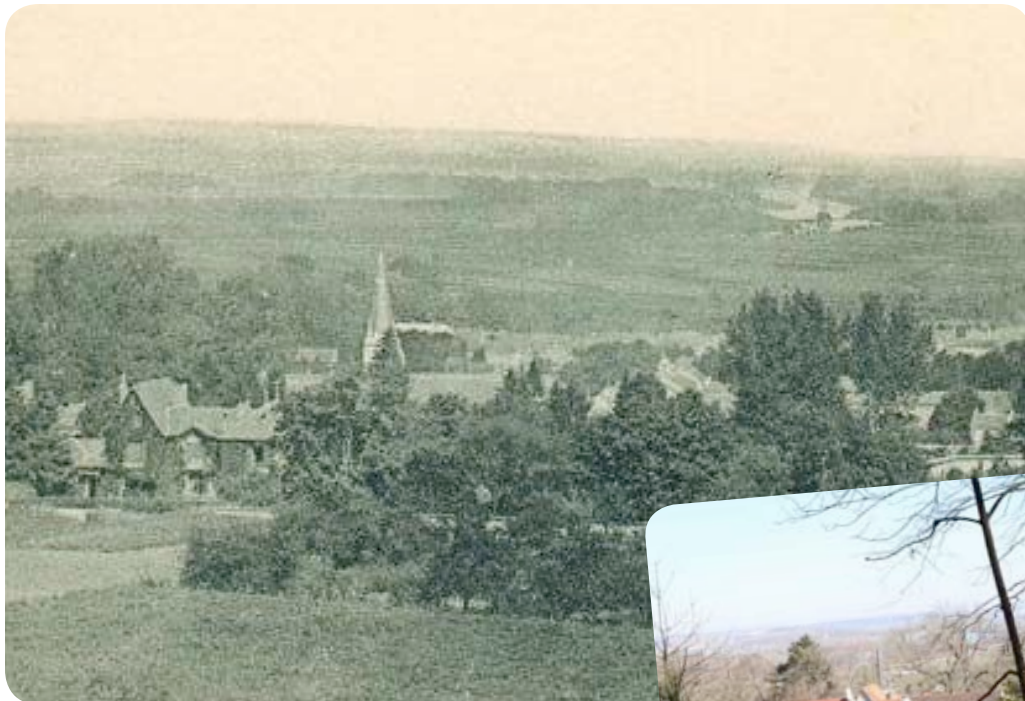
### Un acte d'incivisme qui fait mal au coeur...

Dans la nuit du mercredi 7 au jeudi 8 janvier, l'un des 5 défibrillateurs de la commune, situé en face de la Mairie et accessible 7 jours sur 7, 24h/24, a été dérobé. Le coût de son remplacement est estimé à 1500€ et les conséquences d'un tel acte auraient pu être dramatiques si un malaise était survenu à proximité. Afin d'éviter un nouveau vol de ce type, le nouveau défibrillateur sera accessible dans la cour de la mairie, uniquement aux heures d'ouverture du portail. Depuis le décret du 4 mai 2007, l'usage des défibrillateurs automatisés externes (DAE) par du personnel non-médical est autorisé, à l'instar des États-Unis ou du Royaume-Uni. Depuis 2011, notre commune s'est équipée de défibrillateurs semi-automatiques, conformément aux dispositions réglementaires du Code de la Santé Publique. Ces appareils permettent à toute personne témoin d'un arrêt cardiaque d'agir le plus précocement et le plus efficacement en attendant l'arrivée d'une équipe médicale, et donc à sauver des vies. Des formations de la Croix Rouge, gratuites et ouvertes au public, sur l'utilisation des DAE seront proposées prochainement aux volontaires. Le Trait d'Union vous invite à vous rendre sur le site de notre commune [www.ville-asnieres-sur-oise.fr](http://www.ville-asnieres-sur-oise.fr) afin d'y découvrir un dossier complet sur l'utilisation de ce type de matériel.





# RACINES D'AVENIR



*Retrouvez dans chaque numéro du Trait d'Union, le lien entre le passé de notre commune et son avenir. C'est à cela que sert l'histoire, nous permettre de mieux construire l'avenir. Ce sont nos racines communes.*



## Un panorama verdoyant

**C'est une époque où la nature prenait le pas sur la main de l'homme. Aujourd'hui, l'objectif est de faire coexister du mieux possible les éléments indispensables à notre confort (électricité, constructions) et la verdure originelle qui nous entoure. Nous allons voir au travers de cette carte postale que le défi n'est pas si impossible qu'il n'y paraît.**

Ce qu'on peut dire, c'est que le paysage a quelque peu évolué, quoique... Le clocher d'Asnières est toujours présent, les arbres, les forêts ont encore leurs places dans notre « 2015 » et l'Oise continue son chemin, courant à travers la vallée. Certes, au loin, les lignes à haute tension transpercent le ciel et le nombre d'habitations a augmenté de manière substantielle. Cependant, la végétation qui était importante sur la carte postale reste importante sur la photo d'aujourd'hui. Elle est même bien plus protégée qu'autrefois. Depuis 2004, la commune fait partie du Parc Naturel Régional Oise Pays de France (PNR), conférant ainsi à l'environnement une place importante dans les actions de la politique locale communale. Le PNR aide au développement paysager et économique en respectant une charte s'appuyant sur la préservation de la faune et la flore locale. C'est ainsi que nos services techniques n'utilisent plus

de pesticides pour retirer les mauvaises

herbes depuis plusieurs années, bien que la délibération officielle ait été effectuée depuis 2014. Grâce à cette charte, vous ne devriez voir aucun panneau publicitaire et la signalétique installée est toujours en harmonie avec le paysage. Finalement, ces orientations écologiques deviennent un atout important pour notre commune, nous permettant de maîtriser notre développement dans le « bon sens ». Le 3 avril dernier, une réunion publique d'information sur le nouveau quartier « La Manufacture » (ex-Vulli) y présentait le projet d'aménagement ambitieux, intégrant des dispositifs écologiques modernes dans la gestion des déchets et la mise en place de bornes de recharges pour les voitures électriques. Plus que jamais, la commune d'Asnières-sur-Oise reste dans un mouvement « éco-proactif » nous démontrant que malgré les évolutions technologiques et démographiques indéniables, la carte postale que nous avons ci-dessus reste une référence importante pour le « Bien Vivre » dans notre commune.

Infos PNR Oise Pays de France : 03 44 63 65 65 / [www.parc-oise-paysdefrance.fr](http://www.parc-oise-paysdefrance.fr)



# RENCONTRE AVEC

Matéo PALUSSIÈRE, un petit génie du tennis

**La jeunesse est à l'honneur dans ce nouveau Trait d'Union ! Et nous sommes heureux de vous présenter un petit tennisman asniérois qui ne vous laissera pas indifférent**

C'est au 8 de la rue Frédéric Masson, au sein de la plus récente des rues d'Asnières, que notre journal est convié chez la famille PALUSSIÈRE, installée dans la commune depuis 4 ans. Nous faisons la connaissance d'un petit bonhomme aux cheveux d'or se prénommant Matéo. Âgé de seulement 5 ans et élève à l'école Blanche de Castille en grande section, ce grand timide aux airs angéliques est en réalité un petit prodige du tennis. Détecté par la Fédération Française de Tennis, il fait partie du « programme avenir régional » dans la formation des 6-7 ans avec 10 autres enfants (3 garçons et 6 filles) repérés tout comme lui à travers le Val d'Oise parmi des milliers de petits joueurs. C'est une grande fierté pour les parents de Matéo qui soutiennent le garçon dans l'apprentissage de ce sport rigoureux « *Quand il avait 3 ans et demi, nous souhaitions qu'il commence à faire du sport, nous explique la maman de Matéo, et le tennis était la seule discipline dans le secteur qui accueillait des enfants de cet âge, nous l'avons donc inscrit au Club de Tennis Viarmes Asnières (CTVA)* ». Il n'est pas rare que des recruteurs de la Fédération de Tennis viennent au CTVA pour y repérer d'éventuels futur grands champions. Ce fut le cas avec Matéo qui fait désormais la fierté du club. La question que l'on se pose néanmoins, c'est : comment détecte-t-on un futur bon joueur ? C'est cette fois le papa qui nous répond « *C'est essentiellement une question de motricité. Il faut savoir qu'à*



*cet âge-là, théoriquement, les enfants ne savent pas faire de différence entre le haut et le bas de leur corps, ce qui les empêche de pouvoir faire les mouvements basiques du tennis qui nécessitent un blocage du bas du corps et une rotation du haut. Ceux qui y parviennent possèdent déjà un talent qui les prédispose à devenir de grands joueurs.* » Le comportement en situation d'opposition et l'environnement parental sont aussi des critères analysés et pris en compte lors de la détection des qualités que possède le petit Matéo. « *C'est déjà un compétiteur avec une grande capacité de concentration, nous annonce son papa, il a déjà fait des tournois et lorsqu'il y a des enjeux, il est tout de suite dans sa bulle et son objectif, c'est de gagner.* »

A raison de 6 heures d'entraînement par semaine dont 4 heures à la ligue de Cergy, et 2 heures à Viarmes, sans compter les stages lors des vacances scolaires, le tennis prend déjà beaucoup de place dans la vie du jeune garçon. Une situation qui n'effraie pas pour autant les parents qui y voient une chance pour leur enfant. « *Il adore ça et ça me ravit tant que ça reste un plaisir et que cela n'empiète pas sur ses résultats scolaires, nous dit la maman. Si un jour, il vient nous annoncer qu'il en assez et qu'il arrête tout, on n'ira pas contre, tout ce qu'il fait c'est pour lui et pas pour nous.* » Au vu de ses bons résultats scolaires et de cette envie qui l'anime, cette inquiétude n'est pas prêts d'être d'actualité même si Matéo ne veut pas pour l'instant devenir le futur Roger FEDERER, son joueur préféré, mais bien policier... comme son papa.



## ALLONS A L'OFFICE DE TOURISME !

Les beaux jours approchent et de nombreuses opportunités de sorties nous sont offertes. N'oublions pas l'Office de Tourisme, qui est de parfait conseil pour des visites sur le territoire, mais aussi hors des frontières de notre département



### Je veux connaître ou faire découvrir mon village

Notre Office de Tourisme n'est pas simplement un rendez-vous pour les touristes qui passeraient par notre beau village, c'est aussi un formidable repère de « bons plans » pour vos sorties, vos week-ends et même vos imprévus. Vous avez invité du monde à la maison et vous ne savez pas comment les occuper un dimanche après-midi ? Contactez Martine CLEMENT qui se fera un plaisir de vous proposer des visites thématiques sur le village ! Une excellente occasion de faire visiter Asnières de manière ludique. Toute l'année, de nombreux autres parcours, mais également des conférences d'écrivains vous sont proposés pour vous faire découvrir les richesses de notre nature et notre patrimoine local.

### Je veux explorer les alentours !

On oublie trop souvent que de nombreuses informations sur les magnifiques sites de la région Île-de-France et Picardie y sont disponibles. Envie de faire une virée à Fontainebleau ? Versailles ? Disneyland ? Paris ou encore Chantilly ? Alors poussez les portes de l'Office de Tourisme et retrouvez toutes les bonnes adresses de Camille, notre conseillère en séjour, ainsi que la documentation dont vous aurez besoin pour préparer votre visite.

### Les conseils de l'OT Camille vous propose quelques sorties nature à l'occasion de ce nouveau Trait d'Union.

**Sortie ornithologique en forêt d'Ermenonville** : La Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Oise vous propose une sortie en forêt d'Ermenonville le dimanche 10 mai pour partir à la découverte des oiseaux qui l'habitent. Vous verrez que certaines espèces y sont spécifiques. 8h30 sur le parking de la Baraque Chaalis. Gratuit. Réservation obligatoire : 07 86 86 80 06.

**Jeu de piste sur le thème du développement durable** dans le Parc du Château d'Auvers-sur-Oise samedi 30 mai. Le jeu de piste a pour but de proposer un circuit dans le village, par des messages codés tout en permettant de travailler en équipe, de découvrir des énigmes, la nature, des monuments...

14h - 16h. Gratuit. Réservation : <http://sortiesnature.valdoise.fr>

**Sortie « Les secrets de la nature » en forêt de Carnelle** : Venez découvrir mercredi 8 juillet, les incroyables secrets de la nature : Land'art, plantes comestibles, chants d'oiseaux de 10h à 12h. Lieu de rendez-vous communiqué quelques jours avant la sortie. Gratuit. Réservation : [sortiesnature.valdoise.fr](http://sortiesnature.valdoise.fr)

#### L'Office de Tourisme vous accueille

Les mardi et jeudi de 9h à 13h  
 Les mercredi et dimanche de 10h à 12h  
 Le vendredi de 13h30 à 17h30  
 Le samedi de 10h à 13h et de 15h à 18h  
 Au 17 rue Pierre Brossolette  
 01 34 68 09 90 - [otarb@orange.fr](mailto:otarb@orange.fr)  
[www.tourisme-asnieres-sur-oise.fr](http://www.tourisme-asnieres-sur-oise.fr)

L'hiver n'a pas freiné les activités de nos associations, bien au contraire ! La preuve en images avec une revue des événements associatifs depuis ce début d'année 2015 et une page consacrée au Jumelage



### Comité de Jumelage : 25 années qui se fêtent !

Déjà un quart de siècle que notre regrettée Edith NAVARRO mettait en place, avec la municipalité, le Jumelage entre ASNIERES et CUTIGLIANO (Toscane), avec toute l'énergie que nous lui connaissions. Nous nous rappelons « comme si c'était hier » de la signature du Serment de Jumelage à Asnières le 12 Mai 1990, entre M. Paul LASSUS, Maire de notre commune, et M. Massimo BRACCESI, Maire de Cutigliano. Nous ne pouvons retracer ici tous les échanges (sportifs, culturels...), les voyages des jeunes et des moins jeunes qui ont eu lieu durant cette période. L'enthousiasme, l'accueil et l'amitié se sont manifestés à chaque rencontre chez eux comme chez nous. Des liens se sont parfois noués entre des familles asniéroises et « cutiglianesi ». Une délégation italienne est attendue le 8 mai prochain pour confirmer, lors d'une cérémonie officielle à la mairie, le serment de jumelage entre nos deux communes, soulignant 25 années d'amitié, et notre volonté de faire vivre nos échanges. Elle participera également à nos côtés, aux commémorations du 8 mai, célébrant la fin de ce cataclysme que fut la Seconde Guerre Mondiale. D'ores et déjà, nous souhaitons la bienvenue à nos amis italiens.

### Sortie « Peintures italiennes » à Chantilly

Le samedi 13 décembre après-midi, vingt adhérents du comité de jumelage d'Asnières-sur-Oise ont participé à une visite guidée de l'exposition « Fra Angelico, Botticelli... Chefs d'œuvres retrouvés », dans la salle du Jeu de Paume du Château de Chantilly. Une trentaine de peintures sur bois (pré-Renaissance et Renaissance italienne) de grands maîtres florentins y étaient rassemblées, ainsi que des reproductions sur grands écrans vidéo. Nos adhérents ont été satisfaits de leur sortie qui s'est terminée, pour ceux qui le désiraient, par un passage au bar d'Asnières. **Président : Robert LAVAL**



### La Cérémonie des Trophées des Sports

C'est dans une salle Saint Louis bondée, en présence du Maire d'Asnières-sur-Oise, Claude KRIEGUER invité par la municipalité de Viarmes, qu'a eu lieu la traditionnelle Cérémonie des Trophées des Sports organisée par la Mairie de Viarmes. Un moment convivial récompensant la progression, la persévérance, l'engagement et les résultats des jeunes sportifs des deux communes limitrophes. Félicitations notamment à ces membres de l'OVA et du CTVA pour leurs distinctions saluées par les municipalités viarquoise et asniéroise.



## **OVA :** Les U17 sur un plateau de télévision

C'est sur BeIN Sports et dans l'émission « Le Club du Dimanche » animée par Alexandre RUIZ, que les sportifs de l'OVA ont découvert les coulisses d'un programme de télévision et ses 6h de tournage le dimanche 1<sup>er</sup> février. Avec comme invité du jour Moussa SISSOKO, joueur de l'équipe de France et de Newcastle, mais aussi Luis FERDANDEZ, Elie BAUP ou encore Sony ANDERSON. Les jeunes ont pu voir ces grands noms du football et même prendre des photos avec l'animateur.

Président : José DIAZ / Téléphone : 06 03 13 22 31 / Mail : ova95@lpiff.fr / Site web : ovafoot.footeo.com



## **Co-Education Active :** Soirée dansante

Samedi 10 janvier 2015, l'association Co-Education Active de Baillon organisait une soirée dont les bénéfices ont été reversés à l'école du Bois Bonnet afin de financer les sorties et le voyage scolaire. Au programme, concert pop rock des *One More Shot*, démonstration de danse par *Rock and Salsa* (association de Chaumontel), puis soirée animée par un DJ. Cette soirée a été une réussite et a permis de récolter 360€. Nous tenions à remercier toutes les personnes ayant contribué à ce succès. Un grand merci aussi à Philippe MARCOT qui était à pied d'œuvre, dès le samedi après-midi, qui a endossé le rôle de technicien son avec les musiciens. Présidente : Isabelle LE GUEN / Mail : oleguen4@club-internet.fr



## **Club Senior :** Galette des rois

Le dimanche 1<sup>er</sup> février, le Club Senior avait invité ses adhérents et les anciens de la commune pour la traditionnelle Galette des Rois. La journée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et joyeuse. Un loto était prévu en milieu d'après-midi à la grande satisfaction des heureux gagnants. Un bon moment de convivialité et d'échanges rendu possible grâce à l'engagement de l'équipe du Club qui se donne sans compter pour animer ces journées de rencontres. Claude KRIEQUER, notre maire nous a fait l'honneur de sa visite ainsi que Elodie DIJOUX, 1<sup>ère</sup> adjointe, nous les remercions ainsi que le conseil municipal pour le soutien financier à travers la subvention qui permet l'organisation de telles journées. Vous pouvez nous retrouver le jeudi à l'espace Josette Jourde entre 14h et 16h30.

Présidente : Martine CLEMENT



## **Votre association 100% en ligne :**

Rapides, efficaces, accessibles 24h/24, découvrez les téléservices permettant de créer, modifier ou dissoudre votre association. Après le service e-crédation lancé en 2012 qui permet de déclarer son association en ligne, les services en ligne e-modification et e-dissolution ont vu le jour en février 2014. Ne tardez pas et profitez de ces téléservices en ligne : <http://compteasso.service-public.fr>

## *Votre élu référent*



Germaine LEDEME  
Adjoint

Associations, commerce, tourisme, fêtes et cérémonies  
[germaine.ledeme@ville-asnieres-sur-oise.fr](mailto:germaine.ledeme@ville-asnieres-sur-oise.fr)



# UN SERVICE DE PROXIMITÉ À L'ÉCOUTE DES AUTRES

L'action sociale est l'apanage du Département, près de 80% de ses dépenses sont tournées vers le social. Cependant, la commune joue un rôle de proximité primordial pour les personnes en difficulté

Dans cette double page consacrée au social, nous vous proposons un entretien avec Virginie VENTIMIGLIA, responsable du Service Jeunesse mais aussi secrétaire du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

**Virginie bonjour, pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs du Trait d'Union qui ne vous connaîtraient pas encore ?**

Je m'appelle Virginie VENTIMIGLIA (anciennement VITALIS) et je travaille à Asnières-sur-Oise depuis 2007. A l'origine, je n'étais là que pour le mois de juillet en prenant la direction du centre de loisirs. Au final, l'expérience s'est avérée concluante et je suis devenue responsable du service jeunesse à temps complet dès septembre de la même année. Ce n'est que depuis février 2014 que j'occupe en plus la fonction de secrétaire du CCAS.

**Pouvez-vous nous parler des moyens d'actions de la commune dans le domaine du social ?**

Nous sommes à la fois une aide, une écoute et un relais. Nos domaines d'actions sont extrêmement variés, mais tout ce qui concerne le social de près ou de loin est du ressort du CCAS. Nous nous

Le RSA est une prestation financière qui garantit un revenu minimum. Il soutient également le retour à l'emploi, ou l'exercice d'une activité professionnelle, en complétant les revenus issus du travail. Il est soumis à la condition d'être âgé de plus de 25 ans, ou d'avoir des enfants à charge ou à naître pour les moins de 25 ans. Le RSA n'est pas limité dans le temps, tant que les conditions générales sont réunies et permet de bénéficier de la CMU.

occupons par exemple des demandes de logements sociaux, mais aussi des personnes âgées (par exemple, c'est le CCAS qui offre les colis de Noël aux anciens). Nous constituons également les dossiers concernant le RSA, le handicap et l'obligation alimentaire. Nous gérons le portage de repas à domicile ainsi que le plan canicule. Même si nous n'avons pas de moyens d'actions propres sur chaque sujet, nous avons la possibilité d'entamer des démarches auprès des services compétents. Par exemple, le RSA ou les demandes de logement sociaux sont des compétences du département, mais les dossiers sont constitués et suivis au niveau communal.



*Votre élu référent*

**Elodie DIJOUX**  
Adjoint  
Social, affaires générales, culture & patrimoine  
[elodie.dijoux@ville-asnieres-sur-oise.fr](mailto:elodie.dijoux@ville-asnieres-sur-oise.fr)



## Portage de repas à domicile :

Ce service s'adresse aux personnes âgées de plus de 65 ans ou handicapées. Toutefois, des personnes immobilisées temporairement peuvent éventuellement en bénéficier. Les livraisons sont assurées du lundi au samedi en matinée par un agent du CCAS de Viarmes. La participation du bénéficiaire est de 9,93€ pour le repas du midi et de 5,54€ pour le dîner, la commune prenant en charge les frais du service.

## Donc si j'ai un problème quel qu'il soit, je peux venir vous voir ?

Tout à fait, nous verrons ensemble comment nous pouvons vous aider. Si vous avez un problème lié au handicap, nous vous orienterons vers la MDPH (Maisons départementales des Personnes Handicapées), si vous voulez profiter du portage de repas à domicile et que vous remplissez les conditions, nous ferons une demande avec vous auprès de Viarmes etc... Parfois, les demandes concernent simplement un conseil sur la façon de rédiger un CV, une lettre de motivation ou la manière de se réorienter professionnellement. Toute personne en difficulté peut venir au CCAS pour y trouver des conseils et de l'aide.

## Téléassistance :

La téléassistance et l'assistance psychologique ont été mises en place dans le département pour les personnes âgées ou handicapées afin de favoriser leur autonomie. Les outils mis en place sont les alertes en cas de chute ainsi que les aides pour les personnes ayant besoin d'un soutien moral. La téléassistance est prise en charge en totalité par le département pour les personnes résidant dans le Val d'Oise, de plus de 60 ans ou handicapée et non imposables au titre des impôts sur les revenus. Pour information : l'assistance psychologique est liée à la téléassistance. Cette prestation n'existe pas indépendamment.



Membres de la commission CCAS lors du repas de fin d'année le 14 décembre 2014

## Logements sociaux :

Le Fonds de Solidarité pour le Logement est un dispositif destiné à accorder des aides financières sous forme de cautions, prêts, garanties et subventions. Toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières, en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'existence, qui ne peut assumer le paiement du loyer, de l'emprunt immobilier, des charges, des factures d'énergie et de téléphonie.

## Comment voyez-vous ce service ?

Je le perçois comme la première porte qu'il faut ouvrir pour demander de l'aide et trouver des solutions. Le but de l'action sociale communale n'est pas de faire de l'assistantat, mais bien au contraire, de permettre aux personnes dans le besoin de devenir acteur de leur projet en leur montrant les opportunités et les aides qui s'offrent à eux. Sans une volonté certaine de vouloir s'en sortir, nous ne pouvons rien faire. D'un point de vue personnel, je suis ravie de pouvoir m'occuper de ce pan de service public, le social est ma première vocation et le relationnel qu'on y trouve est très enrichissant. Nous sommes dans un pôle d'entraide qui l'utilise grâce aux conseils et à l'action des assistantes sociales ou même des autres CCAS des communes avoisinantes. Sans partenariat, notre action est impossible et cette philosophie me plaît beaucoup.

## Quels conseils donneriez-vous à ceux qui souhaitent vous voir ?

De ne surtout pas hésiter et d'appeler pour fixer un rendez-vous. En étant à la fois au CCAS et au service Jeunesse, je n'ai pas constamment des plages horaires libres pour des entretiens. Je suis présente encore jusqu'à fin mai avant de partir en congé maternité. Pendant ce temps, c'est Sandrine FURBANK qui me remplacera et sera à votre écoute.



## Accueil CCAS :

Sur rendez-vous, du mardi au vendredi  
[ccas@ville-asnieres-sur-oise.fr](mailto:ccas@ville-asnieres-sur-oise.fr)  
 01 30 35 41 41





# ASNIÈRES

*entre Nature*







# COURNOT SUR-OISE

*et Histoire*

Le nouveau quartier  
« La Manufacture », un projet  
mêlant urbanisme moderne et  
respect de l'environnement.







# ASNIÈRES RIME AVEC VERT

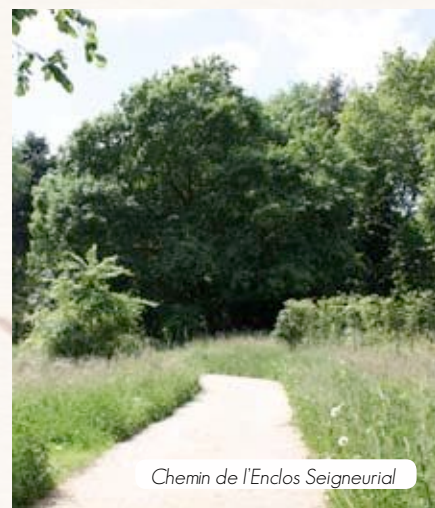
La commune s'est toujours engagée sur le terrain écologique. Aujourd'hui plus encore qu'hier, Asnières reste sur le devant de la scène en matière environnementale

C'est un élément qui nous caractérise, qui nous définit depuis plusieurs années et qui est durablement ancré dans l'ADN d'Asnières-sur-Oise. Notre engagement « vert », au travers de notre implication dans le Parc Naturel Régional (PNR) et toutes les actions menées sur la commune, nous permettent de vivre dans un cadre privilégié entre nature et histoire. Nous vous proposons pour ce nouveau numéro du Trait d'Union, un dossier de 4 pages sur « ces coins de nature », peu connus des Asniérois.

## L'Enclos de l'Hôtel Seigneurial : un parc à (re)découvrir

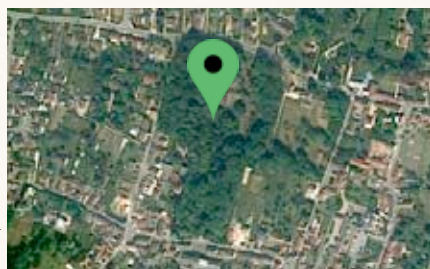
Peu fréquenté par les habitants, l'enclos seigneurial est un endroit charmant méritant le détour.

Situé entre la rue du Four et la Grande rue, l'Enclos Seigneurial est un espace écologique préservé combiné à un cadre historique fascinant. La devise de notre commune « entre Nature et Histoire » y trouve tout son sens lorsque l'on arpente cette allée principale comme le faisait jadis Saint Louis. Au XIII<sup>e</sup> siècle, l'Hôtel Seigneurial était également appelé « Le Petit Royaume ». On suppose que ce bâtiment servait de dépendance à l'Abbaye de Royaumont située à 4km de là. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'Hôtel Seigneurial, ainsi que ses terres, furent cédés à la famille Pereire qui construit un nouveau bâtiment et le baptisa « Château-Neuf ». La propriété s'étendait alors de la rue du Cat Rouge à la Grande rue.



Chemin de l'Enclos Seigneurial

Pendant la Seconde Guerre Mondiale, Château-Neuf devint une Kommandantur allemande (centre de commandement militaire). L'occupant aménagea dans le parc des bâtiments destinés à son personnel féminin. On y retrouve encore aujourd'hui des traces de ce chapitre historique avec une ancienne cave reconvertie en « hôtel » à chauves-souris.



© Ceoportail

*Votre élu référent*



Paule LAMOTTE  
Adjoint  
Environnement et Affaires scolaires  
paule.lamotte@ville-asnieres-sur-oise.fr



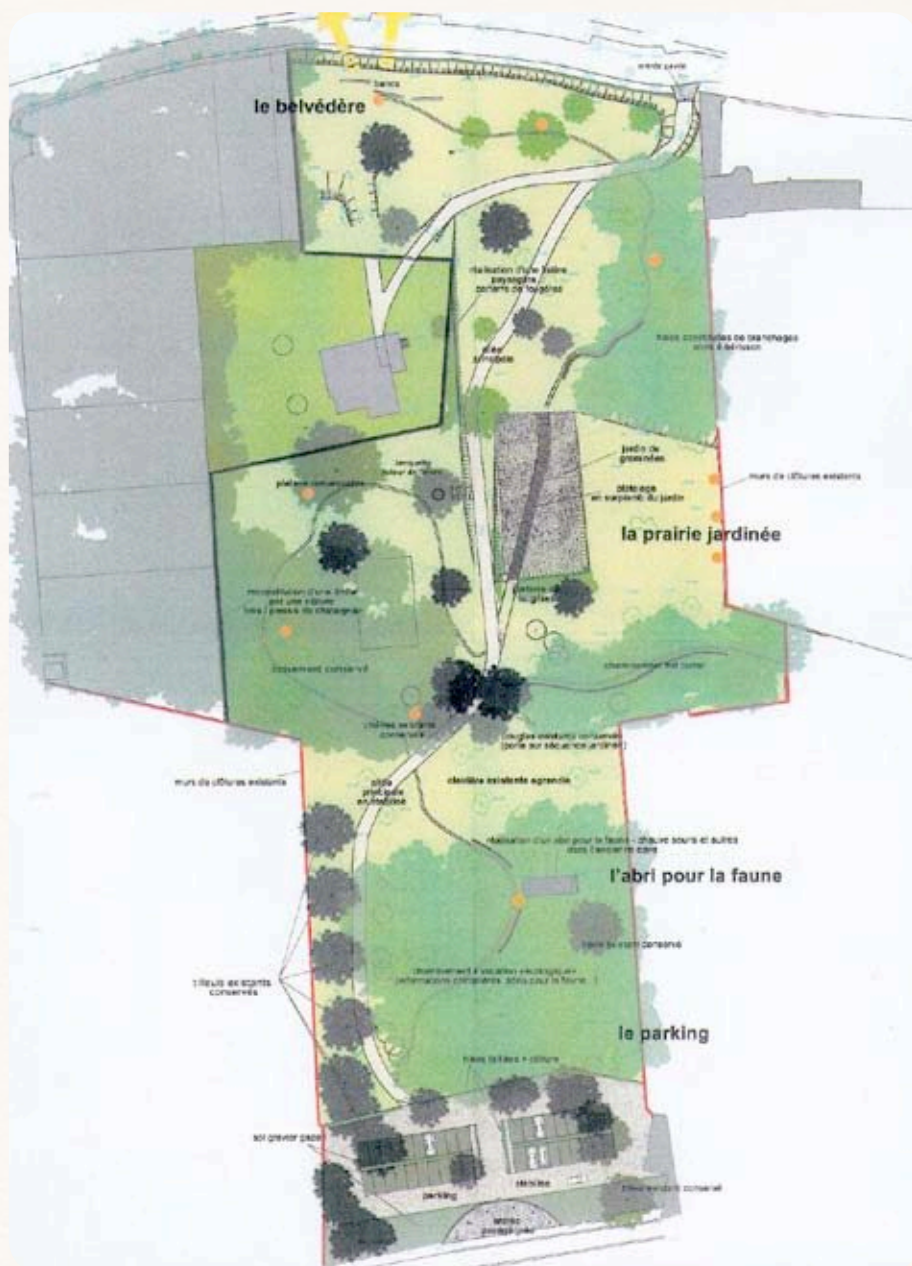
Peu après la Libération de 1945, Château-Neuf devint la propriété d'une congrégation religieuse et fut longuement utilisé comme foyer d'accueil pour jeunes filles. Désormais, l'édifice est transformé en 22 appartements.

Aujourd'hui, le parc situé en face propose aux promeneurs, amis de la nature, enfants et curieux de pouvoir découvrir une grande variété de plantations d'époques tels que des

tilleuls, ifs, pins sylvestres et platanes. Des plaques d'informations sont à votre disposition dans le parc pour vous faire apprécier la richesse de la nature qui vous entoure. Saviez-vous par exemple que l'enclos comporte de rares rejets d'ormes champêtres ? Une espèce végétale qui a presque totalement disparu de nos paysages à cause de la « graphiose », une maladie fongique. Le parc de l'enclos seigneurial n'est pas seulement un es-

pace vert, c'est aussi un espace protégé où vous pouvez voir des espèces animales dans des habitats adaptés, créés par une paysagiste. Vous pourrez apercevoir des nichoirs pour sittelles, moineaux, mésanges bleues ou charbonnières, des haies abris à hérissons... mais aussi des tas d'arbres morts dans lesquels les insectes pondent leurs oeufs et qui permettent au pic épeiche (un oiseau « pic » bigarré) de se nourrir.

Une visite à l'enclos seigneurial est l'occasion de se promener sur les pas de Saint Louis tout en s'instruisant. Vous avez la possibilité de ressentir la diversité écologique environnante dans un espace ombragé idéal sous les fortes chaleurs. Des panneaux de signalisations ont été installés récemment et permettent de mieux faire connaître ce coin de nature asniérois. Il paraîtrait même que la Fête de la Musique aura lieu au théâtre de verdure...



**L'enclos Seigneurial est ouvert au public tous les jours de 9h à 19h du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre.**







## Le barrage de Boran

**Si vous souhaitez faire une petite promenade au bord de l'Oise, le barrage est une option à ne pas négliger au vu de l'impressionnante transformation des lieux.**

Il fait beau et vous voulez découvrir les recoins peu connus d'Asnières ? Alors prenez votre vélo ou vos meilleures chaussures de marche et traversez la D922. Rendez-vous sur le petit chemin entre le rond-point du Carrefour Market et celui du SIECCAO. Continuez sur 1,5 km en allant toujours tout droit et vous trouverez le barrage de Boran situé en partie sur notre commune. Vous y découvrirez un magnifique ouvrage de retenue d'eau, ainsi qu'un environnement piétonnier tout nouveau. Cette modernisation des divers barrages et écluses de l'Oise a été réalisée entre 2002 et 2011, sous la maîtrise d'ouvrage de VNF (Voies Navigables de France), afin de sécuriser la gestion des plans d'eau et la navigation fluviale entre Compiègne et Conflans-Sainte-Honorine. Ce programme d'aménagement de l'Oise, soutenu par les collectivités et l'Europe, a permis de reconstruire les sept barrages, et de rénover les quatorze écluses de cet itinéraire très fréquenté par la navigation commerciale et de plaisance. Le dernier en date est le barrage de Boran, reconstruit entre 2009 et 2011. Il a remplacé l'ancien édifice datant de 1886 dont les manoeuvres étaient encore manuelles ! Il faut savoir que la canalisation de l'Oise remonte au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Dès 1825, les premiers barrages permet-

taient au fleuve de se maintenir à une profondeur suffisante pour garantir la navigation de commerce tout au long de l'année. C'est un ingénieur du nom de Dérôme qui fut chargé de la reconstruction des 7 barrages de l'Oise. A l'époque, l'ouvrage était équipé de 364 vanes en bois reposant sur 48 cadres métalliques. Il fallait environ 7 heures et 8 personnes pour faire les manoeuvres afin de remonter ou descendre les vanes. Le nom Dérôme a d'ailleurs été donné à ce type de barrage qui n'existait que sur la rivière de l'Oise. Les deux anciennes culées (parties situées sur la rive destinées à supporter le poids de la structure) ont été conservées pour garder l'intérêt historique et patrimonial du barrage. Depuis 2012, de nombreux aménagements ont été effectués pour rendre l'endroit accueillant et remettre en état le paysage tel qu'il était avant le début des travaux : réhabilitations des chemins, plantation d'arbres et d'arbustes le long de la rivière. La commune d'Asnières-sur-Oise a été partie prenante dès la conception dans cet aménagement puis dans les phases d'exécution des travaux. Désormais, il est possible de s'y rendre à tout moment et de découvrir un paysage magnifique dans un cadre agréable.



© Creportal



Avant le réaménagement



## Zéro Phyto : Asnières au devant

La mesure sera obligatoire en 2016 pour toutes les communes de France, et nous l'appliquons depuis longtemps

Arrachage manuel, thermique ou encore à la binette, cela fait des années que nous n'utilisons plus aucun pesticide au sein de la commune pour l'entretien des espaces verts.

Un plan de désherbage a été présenté à la commune indiquant les bons procédés d'arrachage et de tonte suivant les espèces végétales. Ces méthodes écologiquement saines, sont les plus efficaces dans l'équilibre respect de l'environnement / confort des habitants.

## L'École Blanche de Castille agit elle aussi pour l'écologie

L'action de deux écoles a permis le développement de lampes solaires au Sénégal

En 2011, les écoliers de Blanche de Castille et Gnigning (Sénégal) ont coréalisé un projet de CD musical, « Chansons pour construire », dont les recettes ont permis de faire avancer de manière significative, la vie quotidienne de Sénégalais. Les recettes ont servi à : appuyer l'école de Gnigning dans la réalisation de travaux (sol, plafond, portes), l'équipement de mobiliers (armoires, bureaux) et la réparation de tables et bancs, soutenir la coopérative de l'école Blanche de Castille dans ses activités socio-éducatives. Lors de la vente de ce CD, Monsieur AGUEH (papa d'élèves à l'école Blanche de Castille, travaillant pour le Sénégal) à l'origine de ce projet, avait mobilisé plusieurs partenaires extérieurs dont SCHNEIDER ELECTRIC qui avait alors été sensibilisé sur le fait que l'accès à l'électricité dans ce village demeurait un défi quotidien : utilisation de pétrole lampant, de bougies entraînant des problèmes graves de santé et de nombreux accidents. Grâce à l'argent récolté et au partenariat avec Schneider, un nouveau projet voit le jour : doter l'école de Gnigning d'une « bibliothèque » à vocation de faciliter l'accès des enseignants, écoliers et leurs familles à des lampes solaires de qualité : 60 lampes solaires portatives vont être prêtées aux écoliers moyennant la somme d'environ 8 centimes d'euros par jour. Ces lampes serviront également à éclairer leurs maisons et à recharger les portables : jusqu'à ce jour, les habitants devaient parcourir entre 20 et 50 km pour s'alimenter en pétrole pour les lampes ! Voilà un beau projet que nous soutenons, vive l'énergie renouvelable !



École de Gnigning

## Les Asniérois bons élèves dans le tri sélectif

Notre tonnage de déchets par habitant a baissé cette année, ne relâchons pas nos efforts !

Les chiffres ont baissé car nous trions bien et nous trions mieux. Continuons dans cette voie, plus nous trierons, moins nous payerons. Nous vous avons joint avec ce dernier Trait d'Union un petit guide de Tri-Or vous rappelant les grandes notions pour le tri dans les bacs bleus et verts.

## Stop aux dépôts sauvages !

Une voiture désossée et calcinée a été retrouvée aux abords du Hameau de Baillon.

Ce n'est pas la première fois que nous retrouvons une voiture ou de l'électroménager abandonné. Il nous est déjà arrivé de tomber sur des matelas et des sommiers jusque dans les fossés du Bois Bonnet. Pour rappel, comme le stipule l'article R644-2 du code de l'environnement : le fait d'embarrasser la voie publique en y déposant ou y laissant sans nécessité des matériaux ou objets quelconques qui entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4<sup>e</sup> classe. Au-delà de la répression pécuniaire encourue, les impacts sur l'écologie de telles pratiques peuvent être dévastateurs. Nous vous rappelons que plusieurs déchetteries du syndicat Tri-Or vous accueillent toute l'année pour vous débarrasser de vos réfrigérateurs, télévisions et autres meubles... En ce qui concerne les voitures, de nombreuses casses aux alentours, seraient ravies de récupérer les pièces restantes de votre épave. (Tri-Or : [www.tri-or.fr](http://www.tri-or.fr) / Tél. : 01 34 70 05 60 / [info@tri-or.fr](mailto:info@tri-or.fr))



## Les jardins familiaux

Les parcelles seront cultivables pour 2016.

Vous avez été nombreux à répondre favorablement à notre enquête et à être présents le 24 janvier lors de la réunion d'information pour les jardins familiaux. Le projet avance et devrait voir le jour en 2016. Le saviez-vous ? Anciennement appelés jardins ouvriers, ces petits lopins de terre sont apparus à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et étaient mis à la disposition des habitants par les municipalités pour améliorer les conditions de vie des ouvriers. La culture de ces petits potagers permettait de procurer un équilibre social ainsi qu'une auto-subsistance alimentaire. Ce n'est qu'après la Seconde Guerre Mondiale que l'on parlera de jardins familiaux.



## Ca bouge toujours dans les écoles ! Une nouvelle double page est consacrée aux écoles de notre commune

### Baillon inaugure la mise en place de son Tableau Numérique Interactif (TNI)

Le Bois Bonnet devient la première école d'Asnières-sur-Oise à posséder un TNI.

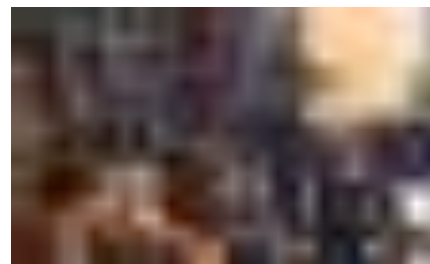
En présence de Monsieur le Maire et de plusieurs élus et parents, la Directrice de l'école Anne GIBERT avait ouvert les portes de l'établissement le 19 mars à l'occasion de l'inauguration du Tableau Numérique Interactif. Monsieur CAROEN, conseiller pédagogique de la circonscription, est venu faire une démonstration des nombreuses possibilités offertes

par cette technologie fraîchement acquise. Finie la craie sur les mains ou le feutre qui ne marche plus, désormais un simple stylet pourra servir de pointeur, crayon et gomme.

Relié à un ordinateur portable, le TNI utilise la technologie du vidéoprojecteur à courte focale permettant d'être fixé au-dessus du tableau sans projeter la moindre ombre gênante. Le stylet sert de relais grâce à des capteurs implantés sur le tableau, permettant de diffuser toutes sortes de média et d'interagir avec. Parmi les possibilités offertes, on peut noter la connexion

à internet, la projection de vidéos, photos, sons et animations...

Une vraie révolution dans la manière d'aborder la transmission du savoir, mettant la petite école de Baillon à la pointe de la technologie.



### Une sortie à Royaumont pour les deux écoles

L'école Blanche de Castille et du Bois Bonnet ont profité d'une sortie à l'Abbaye.

Grâce au partenariat entre l'Abbaye de Royaumont et la Communauté de Communes Carnelle Pays de France, quatre classes de l'école Blanche de Castille et du Bois Bonnet ont pu bénéficier d'une sortie à la découverte de ce patrimoine à travers des parcours ludiques et participer à des ateliers « danse » et « musique des oiseaux ».

### Dans les coulisses de la réalisation du Trait d'Union

La classe de cycle 3 de Philippe MORVAN de l'école de Baillon a reçu la visite du chargé de communication de la mairie pour leur expliquer le processus de création du journal communal.

« Comment faites-vous pour insérer des photos ? Quel type de papier utilisez-vous ? » ... De nombreuses questions ont animé l'intervention de Julien HASCOËT ce jeudi après-midi. Les enfants ont pu découvrir comment se déroulait chaque étape lors de la réalisation d'un numéro du Trait d'Union (du comité de rédaction à la distribution des exemplaires dans les boîtes aux lettres). Une après-midi instructive et ludique qui, espérons-le, aura fait naître des vocations.



Mise en page réalisée avec les enfants lors de la présentation



## La Classe de Neige vue de l'intérieur

Marine nous raconte son voyage et son expérience au sein de cette sortie scolaire co-financée par la Commune d'Asnières-sur-Oise

### Une aventure formidable

Le samedi 31 Janvier, la journée a semblé très longue à toute la classe car ce jour-là, nous devions partir à 22h00 en classe de neige. Nous nous sommes tous réunis devant la salle polyvalente du village pour attendre le car qui devait nous emmener à la station de ski du Collet d'Alleverd en Isère.

Le dimanche 1<sup>er</sup> février, à 9h, nous étions enfin sur place, mais le voyage fut très long. En arrivant, le paysage était magnifique. Nous avons découvert la station et l'immeuble dans lequel nous allions passer une semaine avec toute la classe, le bâtiment s'appelait « Valcoline ». Après avoir terminé de ranger nos chambres, nous avons fait connaissance avec nos animateurs : Marc, Élise, Nicolas, Clémentine et Amélie, qui tous étaient très gentils. Chaque matin, les petits-déjeuners étaient à 8h00, après nous avions cours de ski ou activités. Les cours de ski se déroulaient soit le matin soit l'après-midi et duraient 2 heures. Le déjeuner était à 11h45, la nourriture était excellente et ensuite nous avions des temps calmes où nous pouvions jouer dans nos chambres. Le soir après les douches, c'était classe en pyjama. Ensuite, à 18h45, nous allions dîner, puis, avec les animateurs, nous faisons des veillées (activités avant de se coucher). Le soir de notre arrivée, nous avons écouté un conte lu par un animateur.

Le matin du lundi 2, nous avions cours de ski à 8h45, l'après-midi nous avons fait des jeux de neige (igloo, batailles de boules de neige, luge...). La veillée : loup-garou, times-up et jeu de mime, après nous sommes allés nous coucher.

Le lendemain matin : lecture de paysage (nous devions dessiner le paysage de montagne), après avoir déjeuné, c'était les cours de ski, cette fois-ci à 15h00. Le soir, la veillée était marrante : Casino. Mercredi 4, après les cours de ski, nous avons déjeuné, puis ce fut le temps calme et ensuite nous nous préparâmes pour faire une petite randonnée. A la fin de cette balade, nous arrivâmes dans une prairie pour manger des bananes chaudes au chocolat, MIAM c'était bon ! Le soir, les veillées proposées étaient : loup-garou et jeu télévisé qui était les douze coups de Valcoline inspiré des douze coups de midi.



Le jeudi matin, notre maître nous a réveillés pour aller visiter la ferme de la Grangette. Dès notre arrivée, le propriétaire nous a expliqué comment il fabriquait le fromage, puis une autre personne nous a emmenés voir les vaches. Il y avait un petit veau qui venait de naître. A la fin de la visite, nous sommes allés dans la cave afin de voir le fromage qui fermentait depuis environ trois mois et le goûter. Une fois rentrés au centre, nous avons déjeuné puis sommes allés aux cours de ski. De retour dans le bâtiment, nous étions tous impatients d'être à la veillée car c'était la BOUM ! Le soir, nous nous sommes tous préparés pour cette veillée où nous avons dansé, chanté et fait des quizz musicaux. Nous nous sommes tous énormément amusés. Le vendredi 6, nous étions tous déçus de rentrer car c'était tellement bien ! Le matin, nous avions cours de ski. Après avoir déjeuné, nous devions faire nos valises. Une fois nos bagages terminés, nous avons fait des petits jeux dans les chambres. Ensuite, notre maître est venu nous chercher pour aller acheter les souvenirs, il y avait une petite boutique en face de notre bâtiment. Le soir après le dîner, nous avons fait des jeux tous ensemble en attendant le car. A 22h30, le véhicule arriva. Nous avons dit au-revoir à tous les animateurs puis nous sommes partis. Le samedi matin à 9h, nous étions contents de retrouver nos parents et de leur raconter tout ce que nous avions fait.

Merci à Jean-Paul et à la mairie d'Asnières pour cette merveilleuse aventure.

Marine L

Votre élu référent



Paule LAMOTTE  
Adjoint  
Environnement et Affaires scolaires  
paule.lamotte@ville-asnieres-sur-oise.fr



## Commission des Finances / Budget 2015

Cette année, le budget est marqué par un événement important : la réduction des dotations de l'État aux collectivités territoriales. Comme chacun sait, les collectivités territoriales (Régions, Départements, Communautés d'Agglomérations et de Communes...) sont appelées à participer au renflouement des dettes de l'État à la hauteur de 11 Md€ étalé sur 3 années soit 3,7 Md€ en 2015 et 2016 et 3,6 Md€ en 2017. Cette participation obligée des collectivités territoriales va se répercuter à tous niveaux sur les petites communes : en plus de la réduction directe des dotations de l'État, que nous escomptons entre 15 et 20 % en 2015, nous subissons également une diminution des aides et subventions de la Région, du Département et autres organismes. Il convient d'ajouter également la disparition de certains services d'État, exemple l'Urbanisme (instruction des autorisations, interventions sur le P.L.U., etc.) qui aujourd'hui est entièrement à la charge des services de la commune.

Pour l'établissement du budget primitif 2015, cette conjoncture défavorable nous a obligés à resserrer le budget de la section de fonctionnement : diminution des subventions aux associations, tout en privilégiant celles apportant une animation sur la commune, réduction de certains autres postes, en particulier le budget des fêtes et cérémonies.

Ces premières mesures ne seront pas suffisantes à la production d'un excédent de fonctionnement 2015 permettant d'alimenter correctement la section d'investissement et nous devons envisager également de remettre en cause la gratuité des NAP (Nouvelles Activités Péri-Educatives), de réajuster certaines participations

financières de la commune : le repas de cantine pour lequel la commune intervient aujourd'hui pour 55 % du prix coûtant, le centre de loisirs du mercredi et mois de juillet, et autres services. En ce qui concerne le vote des taux d'imposition 2015, après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas modifier les taux des taxes locales (Taxe Habitation (TH), Taxe Foncière sur propriétés Bâties et Non Bâties (TFB-TFNB), et Entreprises (CFE)) qui n'ont pas été augmentées depuis 2011. En effet, cette année-là a eu lieu le transfert au profit de la commune de la part départementale sur la taxe d'habitation. Les recettes provenant de ces taxes n'évolueront que par le jeu de la réévaluation des bases décidées par les services de l'État. La section d'investissement sert à financer toutes les actions importantes de la commune, non seulement celles d'entretien (voiries, bâtiments communaux...) mais également celles qui permettent développement de la commune. Nous pouvons constater avec le graphique ci-dessous une diminution de 28,49 % des capacités de la section d'investissement.



Membres de la commission : Henri POIRIER, Elodie DIJOUX, Philippe MARCOT, Jacques LETELLIER, Paule LAMOTTE, Germaine LEDEME, Virginie AUPETIT, Alain BROCHARD, Audrey CLAISEN-BARTHELEMY, Michel BRAULT, Jean-Marc GUIEAU

## Commission Travaux

### Un plan de patrimoine pour voir plus loin

C'est un projet réalisé par Joëlle GRILLON, conseillère municipale, qui permet désormais à la commune d'avoir un état des lieux et un plan d'action pour les bâtiments communaux. Avec presque 25 pages, ce document soutenu par la commission de Jacques LETELLIER, maire adjoint, a permis de recenser les travaux à réaliser pour la rénovation et la conservation du patrimoine d'Asnières-sur-Oise. Du simple coup de peinture à prévoir pour la cantine scolaire au démoussage du toit de l'Office de Tourisme, ce plan s'est voulu complet, précis et ciblant les priorités.

Membres de la commission : Jacques LETELLIER, Elodie DIJOUX, Paule LAMOTTE, Joëlle GRILLON, Virginie AUPETIT, Jean-Marc GUIEAU



### Bornes sur le sentier piétonnier de la route d'Asnières

Des bornes de sécurité ont été installées par M. DELIE sur le sentier de la route d'Asnières menant à Baillon qu'il a lui-même créé. Le chemin est à présent sécurisé et accessible à tous les promeneurs.



## Commission Jeunesse et Sport / Installation du nouveau Conseil Municipal Jeunes (CMJ)

Plus de 100 jeunes électeurs ont voté aux élections du CMJ le 20 mars 2015. 11 jeunes CM2 ont présenté leurs candidatures. Les élèves ont fait preuve d'une grande mobilisation pour cette instance démocratique de la jeunesse. Les élèves de CE2, CM1 et CM2 des écoles se sont rendus accompagnés de leurs enseignants, à leurs bureaux de vote respectifs (Mairie pour Blanche de Castille, salle informatique pour Bois Bonnet), pour les élections des conseillers municipaux. Tout comme les grands, les élèves ont présenté leurs cartes d'électeurs, se sont rendus dans l'isoloir pour préparer leur bulletin de vote qu'ils ont ensuite déposé dans l'urne pour enfin émarger. Le dépouillement a été confié aux enfants qui ont pris très à cœur cette mission. Voici la liste complète des élus au CMJ du 20 mars 2015 pour l'exercice 2015/2017 : Léa SIROT, Henry LECOANET, Vasco VALENTE DIAS, Ambre LE GUEN, Léane PUCHOT, Matthieu ISAY, Tania GAZRIGHIAN, Damien LEPICIER, Mahe SYLVAIN, Emeline DULAC. Félicitons-les pour leur engagement dans la commune. La première réunion du CMJ a eu lieu le 27 mars. Durant cette séance, les nou-



veaux élus ont procédé à l'élection du nouveau maire « jeune » Mahe SYLVAIN et de ses 2 adjoints : Tania GAZRIGHIAN et Damien LEPICIER. Souhaitons un bon travail à ce 3<sup>ème</sup> Conseil Municipal Jeune de la commune.

## Tarification des Nouvelles Activités Péri-éducatives (NAP)

Depuis la rentrée scolaire 2014, les Nouvelles Activités Péri-éducatives ont été mises en place dans nos 2 écoles le vendredi de 13h30 à 16h30. Elles sont organisées et gérées par le service jeunesse de la commune. Il a été fait le choix d'un dispositif permettant à chaque enfant de participer aux NAP (pas de nombre de places limité). L'accroissement du temps de garderie, le recrutement de personnel et d'intervenants, l'investissement dans du matériel pédagogique, tous ces paramètres représentent un coût pour la municipalité. Du fait de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, il a été nécessaire de procéder à des ajustements et ajouts de services. Cependant, le tarif des prestations déjà en place est resté jusqu'alors inchangé.

Afin de conserver la qualité du service rendu aux familles, la commune envisage de tarifier les NAP à compter de la rentrée scolaire 2015.

## Nouveau prestataire pour la cantine scolaire

La commune a dénoncé son contrat d'engagement avec le prestataire Val d'Oise Service chargé de la restauration scolaire dans nos cantines depuis la rentrée. En effet, de trop nombreux problèmes depuis septembre ont émaillé la vie quotidienne de nos enfants. Pour ces raisons, un nouvel appel d'offre a été lancé. Ainsi, depuis la rentrée des vacances de février, c'est l'ancien prestataire SAGERE qui a repris le relais.

Membres de la commission : Philippe MARCOT, Paule LAMOTTE, Paulo SOBRAL, Elise BARCHIETTO, Fabienne MERCIER-YTHIER, Virginie AUPETIT, Michel BRAULT.

## Les news de notre Communauté de Communes

**Le Trait d'Union vous résume l'actualité de notre Communauté de Communes Carnelle Pays de France :**

**Vote des taux d'imposition 2015** Suite au dernier conseil communautaire qui s'est tenu le 25 mars 2015, il a été décidé de multiplier par deux le produit de la fiscalité. Il est précisé que l'évolution de la fiscalité additionnelle résulte d'une étude prévisionnelle faite sur 10 ans qui aboutit aux besoins de financement des investissements productifs tels que la gendarmerie et la ZAC de l'Orme, le développement numérique et à court terme (3 ans), compte tenu des résultats prévisionnels, le financement du transfert de compétences communales et la mutualisation des services tels que notamment l'instruction des demandes d'autorisation en urbanisme. Il est rappelé également que les taux de fiscalité additionnelle étaient relativement bas par rapport à d'autres Communautés de Communes de même taille. L'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2015 qui a été transmis aux collectivités a permis le calcul du produit attendu 2015 détaillé ci-dessous :

TAXES	TAUX 2014	PRODUITS 2014	TAUX 2015	PRODUITS ESTIMES 2015
Taxe d'habitation	0,887	308 011	1,77	625 730
Taxe foncière bâti	0,671	193 167	1,34	391 870
Taxe foncière non bâti	3,36	8 161	6,72	16 471
CFE	0,804	62 833	1,61	130 732
		572 172		1 164 803

Membres de l'EPCI : Claude KRIEGUER, Elodie DIJOUX, Philippe MARCOT, Annick DESBOURGET

**Vote des taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2015** Comme chaque année, la Communauté de Communes doit voter les taux de chaque commune relatifs à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Ainsi, pour Asnières-sur-Oise, le taux 2014 de 10.40% sera de 10.21% en 2015.

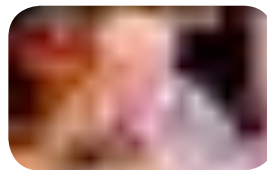
**Zone de l'Orme** Poursuite de l'opération qui amorce la phase de la réalisation en régie du projet. La consultation pour la mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage est en cours. A cet effet, un montant de 40 000 € a été prévu au budget 2015.

**L'adhésion au Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique** L'adhésion au Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique voté lors du Conseil Communautaire du 03/12/2014 implique d'inscrire au budget 2015 le montant de la participation financière définie dans les statuts de ce syndicat. L'annexe financière prévoit une contribution annuelle de fonctionnement de 24 728 € et pour l'investissement une contribution annuelle de 252 438 €. Il est rappelé que la contribution totale à l'investissement est prévue sur la période 2015/2020.

**Nouvelle gendarmerie** Les acquisitions foncières ont été réalisées sur l'exercice 2014. La SEMAVO a été retenue en mars dernier en tant que mandataire public pour le projet de construction d'une gendarmerie sur le territoire d'Asnières-sur-Oise. Afin de poursuivre cette opération, un avis de concours d'architecte a été lancé en décembre dernier pour attribuer la mission de maîtrise d'œuvre. Les crédits nécessaires à la réalisation du projet gendarmerie sont prévus au budget 2015 : 360 000 € d'acompte versé au mandataire public au titre des attributions qui lui sont confiées et 60 000 € pour la rémunération du mandataire au titre de sa mission.



**Un passage à la TV qui profite à une oeuvre caritative** La chambre d'hôte SweetHOME est passée dans l'émission « Bienvenue chez nous » sur TF1. A la suite d'une semaine de compétition avec d'autres candidats, c'est finalement la maison d'hôte Lacroûte & Buffet qui a remporté les 3000€. Une partie de cette somme a été reversée à Monique, grande artisane de ce succès. Au final, 500€ ont été donnés à la paroisse et 2500€ au Service Social des Navigants de l'Aviation Marchande (SSNAM), une oeuvre sociale qui vient en aide aux orphelins de pilotes, stewards, hôtesses et mécaniciens navigants.



**Notre centenaire s'est éteinte** Madame Henriette LEClerc qui venait de fêter ses 100 ans nous a quittés le 25 février à la Maison de retraite de Viarmes.

**Une excellente fréquentation sur le site internet de la commune** +44% de fréquentation, +40% de visiteurs uniques. De très bons chiffres qui nous encouragent à continuer dans cette volonté de vous communiquer les événements de votre commune et plus encore. Près de 27 000 visiteurs uniques se sont rendus sur notre site internet pour l'année 2014, soit près de 74 visiteurs différents chaque jour.



**Merci** De nombreuses donations ont été effectuées ces deux derniers mois par des habitants de la commune, des gestes qui font chaud au coeur et qu'il convient de mettre à l'honneur. Merci à M. & Mme GOIDIN pour les encyclopédies et beaux livres qui seront remis aux écoles et à la bibliothèque. Merci à Mme LEVASSEUR pour ses deux plâtres en résine représentant Saint Louis et Philippe III. Merci à Mme HEBERT pour la table de ping-pong offerte au centre de loisirs. Et merci à Mme POUJOL pour son magnifique tableau représentant le château de la Reine Blanche, qui sera accroché en mairie.

**Une place sens dessus-dessous**

De nombreux changements sur la place du village dûs aux malfaçons. Pour commencer, des jardinières ont été posées devant les abreuvoirs pour les protéger des voitures. Concernant les bornes détruites, une procédure est en cours avec le maître d'oeuvre de la place du village pour savoir si elles répondent à leur destination de bornes anti-stationnement et déterminer les responsabilités. Les robinets de la fontaine qui ont été dérobés seront réinstallés lors de la remise en eau au printemps. Enfin, l'entreprise qui a fait le pavage est en train d'intervenir sur les malfaçons (dalles cassées etc.)



**Vanessa Relooking** Spécialiste en mèches, balayage et coloration, cette coiffeuse à domicile s'adapte aux horaires de travail de ses clients et vous propose ses services sur rendez-vous du lundi au samedi. Téléphone: 06 22 20 65 41 / Email: vanessarelooking@gmail.com



**Ouverture d'une nouvelle boutique « A La Ferme »**

En lieu et place de l'ancienne boucherie est ouverte depuis le 14 mars, une boutique de viande et de produits locaux. Vous pouvez y trouver du boeuf salers, du fromage, des produits laitiers, des fruits, du jus de fruits, des légumes, du miel, dans une production 100% locale et sans intermédiaire, au détail ou sur commande. Ouverture : vendredi 18h-20h / samedi 9h-12h30 et 16h-19h / dimanche 9h30-12h30



**Benvenuto in Sicilia** Arturo & Massimo sont de retour à la pizzeria « La Tarantella ». Ils vous attendent du mardi au dimanche pour venir déguster leurs succulents mets italiens dont une nouvelle formule à 12€ (Entrée + Plat ou Plat + Dessert) tous les midis de la semaine. Arturo vous donnera désormais rendez-vous un dimanche par mois pour une soirée spéciale « cuisine italienne ». La prochaine en date : le dimanche 19 avril avec une soirée pizza à volonté pour 10€.

**Arnaud BAZIN réélu** Les élections départementales 2015 ont vu la victoire d'Arnaud BAZIN (candidat sortant) et de Chantal VILLALARD pour notre canton. En ce qui concerne la commune, les résultats du second tour ont été de 63,73% pour l'UMP et 36,26% pour le FN.

Cette rubrique est la vôtre. Adressez vos informations pratiques à la rédaction du Trait d'Union : communication@ville-asnieres-sur-oise.fr / 01 30 35 41 41 / 06 85 86 94 69. Note : Le conseil municipal a fait le choix d'un magazine sans publicité. Seules les informations pratiques non commerciales seront retenues.



# AGENDA de Printemps .....

<b>AVRIL</b> <b>17</b> Carnaval de l'école Blanche de Castille Rues de la commune	<b>AVRIL</b> <b>19</b> Métiers d'Art et Traditions du Comité des fêtes Espace Josette Jourde	<b>AVRIL</b> <b>26</b> Concours officiel de pétanque du CBA95 Terrain de pétanque	<b>MAI</b> <b>8/9/10</b> 25 ans du Comité de Jumelage Asnières-sur-Oise	<b>MAI</b> <b>10</b> Mini-Exposition de voitures anciennes de l'AMA 8 Grande Rue
<b>MAI</b> <b>14</b> Brocante d'Asnières du Comité des Fêtes Rues de la commune	<b>MAI</b> <b>23</b> Repas contre la mucoviscidose de l'OVA Stade Maspoli	<b>MAI</b> <b>31</b> Méchoui du Verger de l'association «Autour du Verger» Verger communal	<b>JUIN</b> <b>4/5</b> Eau-dyssée de l'environnement Abbaye de Royaumont	<b>JUIN</b> <b>13</b> Spectacle de l'école Ecole du Bois Bonnet
<b>JUIN</b> <b>19</b> Kermesse de l'école Ecole Blanche de Castille	<b>JUIN</b> <b>20</b> Fête de la Musique (sans feu d'artifice) Enclos Seigneurial	<b>JUIN</b> <b>21</b> Match à la mémoire d'Adrien par l'OVA Stade Maspoli	<b>JUIN</b> <b>27/28/29</b> Gala de danse de Sports & Loisirs Salle St Louis de Viarmes	<b>JUILLET</b> <b>13</b> Asnières fête le 13 juillet Parc de Touteville



**OUI,**  
vous  
y  
étiez

Faites parvenir à la  
rédaction du TU vos  
meilleures photos des  
événements auxquels  
vous avez participé.  
Cette revue est la vôtre,  
vous y étiez, nous le  
ferons savoir - [commu-  
nication@ville-asnieres-  
sur-oise.fr](mailto:communication@ville-asnieres-sur-oise.fr)



*Asnières - Sur - Oise*

*dim. 19 avril 2015*



# METIERS D'ART ET TRADITIONS



*Espace Josette Jourde • De 10h à 18h*  
46 Grande Rue, 95270 Asnières-sur-Oise  
*Restauration sur place*

Contact : 06 06 87 38 72